

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- . 07796

Optique Autres

123172

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 826 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : ANAROUCH Abdelaaziz

Date de naissance : 22.09.1964

Adresse : 87, cité Boulaleba à Diyal case

Tél. 0661 62 02 43 Total des frais engagés : 4799 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. AMAROUD Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
Tél: 22 29 81 58 59 - 05 20 47 26 89
Rue Med Abdouh Casablanca
Quartier Sidi Abdellah
Casablanca
CP 22 36 28 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie les Jardins 5, Rue Jdid Eddar Souk Quartier Sidi Abdellah Casablanca CP 22 36 28 21	14/6/22	124299.45

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ALLOUCH Zihry Khadja
Pharmacie les 3 Arénas
5, Rue Jid Eddine Sayadi
Quitter 2ème étage
+ 0522.36.28.24 - Casablanca

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5, rue Mohamed Abdou

CASABLANCA

Tél. : 0522.29.81.55 / 59 ou 0522.47.26.89

Fax : 0522.22.62.97

Dom : 0522.79.85.32

GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, Le 14/06/2022

Monsieur AMAROUCH Abdelaziz

1 - SINTROM : 1/4 CP LE SOIR X 3 MOIS
SANS ARRET

3 - LASILIX 500 mg :
1 CP MATIN SANS ARRET

4 - UPERIO 50 ET 100
1 CP MATIN ET SOIR A 12 H D'INTERVALLE X 1 MOIS

5 - ALDACTONE 50 mg: 1/2 PAR JOUR X 3 MOIS
SANS ARRET

7 - CORVASAL cp 2mg : 1 CP X3/J X 3 MOIS

AS

AS

AS

AS

AS

(20,00 x 3)

(302,00 x 3)

(405,00 x 4)

(405,00 x 4)

(677,70 x 3)

(46,70 x 9)

4799,40

Dr EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologue
5, Rue Med Abdou - Casablanca
Tél. 0522.29.81.55/59 - 0522.47.26.89
Dr ALLOUCH Zihry Khadja
Pharmacie les 3 Arénas
5, Rue Jid Eddine Sayadi
Quitter 2ème étage
+ 0522.36.28.24 - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V : 46,70 DH
6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
LAS LIX SPECIAL 500MG
B30 CP
PPV : 302,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
LASILIX SPECIAL 500MG
B30 CP
PPV : 302,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
LASILIX SPECIAL 500MG
B30 CP
PPV : 302,00 DH

UPERIO® 50 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 100 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 100 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 100 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 100 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 50 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 100 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

UPERIO® 100 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

P.P.V: 57DH70
LOT: B26708
EXP: 09.2022

PPV :
Exp :
N° Lot :

PPU 20,00
PER 11/24
LOT E321

PPV :
Exp :
N° Lot :

PPU 20,00
PER 11/24

20,00